

# Féverole – Production de parcelles Select

## Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). Les normes de base pour toutes les parcelles sont énoncées dans [Exigences générales pour la production de parcelles](#). De plus, les normes suivantes s'appliquent à la féverole.

## Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Select	<p>a porté au cours de l'année précédente :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• une culture non pédigrée de féverole.</li><li>• une culture de féverole d'une variété différente.</li><li>• une culture Fondation, Enregistrée ou Certifiée de féverole.</li></ul>

## Inspection des cultures

Les parcelles de féverole doivent être inspectées à la floraison.

## Normes applicables aux cultures

### Isolement

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

	Distance
1. Pureté variétale	
a. Féverole pédigrée inspectée de la même variété	3 mètres (10 pieds)
b. Variétés différentes de féverole ou féverole non pédigrée	100 mètres (328 pieds)
c. Féverole pédigrée inspectée de la même variété contaminée par des hors-types ou d'autres variétés de féverole	100 mètres (328 pieds)
2. Pureté mécanique	Distance
a. Haricot, pois chiche, lentille, lupin, pois, soya	3 mètres (10 pieds)

### Tolérances maximales d'impuretés

1. Pureté variétale (hors-types/autres variétés en moyenne dans 20 000 plants)
  - a. Select - 1
2. Pureté mécanique (autres espèces dont les semences sont difficiles à séparer de celles de la culture inspectée, en moyenne dans 20 000 plants; pour la féverole, cela inclut le haricot, le pois chiche, le pois et le soya)
  - a. Select - 1